

JUIN 1996

N° 30
8^e année

*La
Lettre
de la*

SIHFLES

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE POUR L'HISTOIRE DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE OU SECONDE

ORGANISATION DE LA SIHFLES

• LE BUREAU

Président	Nadia MINERVA
Vice-Présidents	Juan GARCIA BASCUÑANA - Elisabet HAMMAR Gisèle KAHN - André REBOULLET
Secrétaire Général	Gérard VIGNER
Secrétaire adjoint	Diana RODRIGUEZ
Trésorier	Henri BESSE

• LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marie-Pierre ARNIHAC - Henri BESSE - Juan GARCIA-BASCUÑANA
- Gérard BODÉ - Jean CARAVOLAS - Jean-Claude CHEVALIER - Jean-
Louis CHISS - Herbert CHRIST - Marie-Hélène CLAVÈRES - Daniel
COSTE - Roland DESNÉ - Jean-Jacques FRÈCHE - Willem FRIJHOFF -
Elisabet HAMMAR - Gerda HÄSSLER - Gisèle KAHN - Marie-Christine
KOK-ESCALLE - Brigitte LÉPINETTE - Nadia MINERVA - Claude
OLIVIÉRI - Jacques PÉCHEUR - Carla PELLANDRA - André
REBOULLET - Diana RODRIGUEZ - Carmen ROIG - Konrad
SCHRODER - Jean SOUILLAT - Jacques VERDOL - Gérard VIGNER -
Richard WAKELY.

• LES DELEGUES A L'ANIMATION ET L'INFORMATION

Pour les pays francophones (Nord) : Jean SOUILLAT
Pour les pays francophones (Sud) : Denise BOUCHE
Pour les pays de l'Europe de l'Est : Roland DESNÉ
Pour les Centres de FLÉ en France : Jean-Pierre CUQ.

• CENTRE DE DOCUMENTATION SIHFLES A SAINT-CLOUD

Documentalistes : Rosine ADDA et Catherine ROBINE.

• LES PERIODIQUES

DOCUMENTS. Rédactrice : Gisèle KAHN

LA LETTRE DE LA SIHFLES. Comité de rédaction : Jean-Jacques FRÈCHE
- André REBOULLET - Jacques VERDOL

Pour *DOCUMENTS*, adresser toute la correspondance à Gisèle Kahn - Grille
d'Honneur - Parc de Saint-Cloud - 92211-SAINT CLOUD Cedex
(France).

Pour *LA LETTRE DE LA SIHFLES*, adresser toute la correspondance
(contributions, courrier des lecteurs, spécimens pour comptes rendus, etc.)
à André REBOULLET - 5, rue Lhomond - 75005 PARIS.

• SIEGE SOCIAL

SIHFLES - ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE FONTENAY/SAINT-CLOUD -
Grille d'Honneur - Parc de Saint-Cloud - 92211 SAINT-CLOUD (France)

EXPANSION DES MISSIONS CATHOLIQUES FRANÇAISES ET DIFFUSION DU FRANÇAIS DANS LE MONDE ?



FIGURES

Les Congrégations féminines du XIX^e siècle, dans la diversité de leurs œuvres d'éducation, éclairent la complexité de la relation entre diffusion des langues et diffusion des religions. En voici Quelques exemples.

Le 27 janvier 1842, cinq religieuses de la Congrégation de Jésus et Marie, originaires de Lyon, arrivent à Acra. En territoire britannique, faute de convertir les Indiennes, les religieuses françaises se voient confier une mission bien différente de leur première aspiration : mettre en place des écoles-ateliers indigènes comparables aux ateliers de charité qui ont fait depuis vingt ans la réputation de la congrégation dans la ville des canuts ; ouvrir un externant pour les enfants des soldats catholiques irlandais ; et surtout des pensionnats pour jeunes protestantes où un enseignement « à la française », gage de distinction, se fera cependant en anglais. Lorsqu'une douzaine d'années plus tard, les Sœurs du Bon Pasteur d'Angers (deux Françaises, deux Irlandaises, sous l'autorité d'une supérieure allemande francophone) arrivent à leur tour en Inde anglaise, la couronne britannique va bientôt accepter de subventionner les écoles et orphelinats « romains » à parité avec les œuvres des Églises protestantes et imposer en contre-partie le droit d'inspection de ses fonctionnaires et le respect des programmes anglais. Les religieuses françaises iront en Angleterre apprendre la langue et obtenir leurs grades avant de partir enseigner en Inde.

L'exemple de l'Inde anglaise montre les capacités d'adaptation des congrégations catholiques françaises aux contextes coloniaux. En ce cas précis, elles dépendent directement de l'administration romaine de la Propagande Fide : « la dissociation entre l'action missionnaire et la transmission d'une culture française » - ou purement française - répond à la visée universaliste de la politique missionnaire du Saint-Siège. La dénationalisation de la mission est également facilitée par l'internationalisation du recrutement, lié lui-même à la démultiplication des Maisons dans toute l'Europe. Il en ira de même pour les auxiliaires des Pères Blancs du Cardinal Lavigerie. Après l'Algérie, les Sœurs Blanches, allemandes, autrichiennes, néerlandaises, françaises, belges ou canadiennes, se répartiront dans les colonies allemandes, belges et anglaises de l'Afrique équatoriale.

En un mot, l'expansion des missions catholiques d'origine française déborde largement et ce dès le XIX^e siècle, la carte des possessions françaises d'Outre-mer et de la francophonie actuelle. La législation française mise en place sous le Concordat, autorisant exclusivement les ordres actifs, aussi bien

▷ que les Lettres apostoliques de Grégoire XVI mettant l'accent sur les œuvres d'éducation, à côté des œuvres de pitié et de bienfaisance, donnent aux religieuses un rôle de premier rang pour la protection de l'enfance et l'éducation des filles. Avec le formidable « réveil missionnaire » qui suit la révolution française, soutenu par des sociétés de donateurs, la réédition des Lettres « Propagation de la foi » créée par Pauline Jaricot (Lyon, 1822), ce contexte explique les appels dont les congrégations féminines sont l'objet sur tous les continents.

Cela vaut également pour les congrégations partiellement dépendantes des subventions nationales. En Guadeloupe et en Martinique (1822) ou à la Réunion (1817), les Sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny, obtempérant aux consignes des gouverneurs, renoncent à leurs tentatives d' « enseignement mutuel » jugées par trop émancipatrices pour mettre en place un système d'enseignement à deux vitesses : des pensionnats-collèges payants réservés aux expatriés européens et un réseau d'ateliers de charité et classes gratuites pour les filles de couleur où des institutrices plus dévouées qu'érudites jetteront cependant les bases d'un enseignement primaire français jusqu'aux plantations les plus reculées. Un dispositif comparable se retrouve en Inde française. Mais la Mère Javouhey envoie aussi ses filles en Sierra-Leone et Gambie (1822) en leur recommandant l'apprentissage de l'anglais.

Les Sœurs de Saint-Paul de Chartres, quant-à-elles, après avoir partagé un monopole d'action avec St-Joseph-de-Cluny dans les îles françaises de l'Océan Indien et de l'Atlantique, auront un enseignement anglophone à Hong-Kong (1848), francophone en Cochinchine et au Tonkin (1860, 1883) et lorsque les lois françaises de sécularisation (1901) leur feront perdre leur situation dans les écoles du gouvernement, en Indochine notamment, elles seront disponibles pour rejoindre les Philippines alors sous occupation américaine. Elles y réorganiseront un enseignement catholique anglophone conforme aux programmes américains de l'école publique et à sa visée d' « éducation à la démocratie ». En donnant à leurs élèves des diplômes reconnus par le gouvernement colonial, elles ouvriront ainsi aux jeunes filles catholiques la seule voie d'accès possible à l'enseignement supérieur.

Si, d'un « empire » à l'autre, la langue et les structures d'enseignement dépendent des politiques coloniales, le choix linguistique des missionnaires, comme les contenus de l'enseignement, sont de façon beaucoup plus générale liés aux aux milieux visés et aux finalités de la mission. Ici vecteur d'un enseignement artisanal ou agricole, associé aux langues vernaculaires dans une éducation religieuse, prières et chants, qui vise aussi la formation de novices indigènes ; ailleurs instrument de réhabilitation des esclaves affranchis dans ces « cités de Dieu » et autres phalansthères que furent la Mana d'A.M. Javouhey (en Guyane française) ou le « Libreville » des Sœurs bleues de Castres (1842) ; lié pour le moins à une éducation morale, sinon catholique (dans le Japon de 1872, les élèves des Dames de Saint-Maur ne sont pas catéchisées, et il en va de même en contexte musulman),

▷ l'enseignement en français peut aussi s'affranchir des frontières politiques. De la Louisiane et du Missouri où Philippine Duchesne débarquait en 1817 avec quelques compagnes, du Nord-Ouest américain au Chili (1854), de La Havane (1858) à l'Australie et la Nouvelle-Zélande (1879), les Dames du Sacré-Cœur déploieront un réseau de pensionnats-collèges où la seule langue véhiculaire restera le français. Le plan d'étude diffusé dans l'ensemble des Maisons par la fondatrice Sophie Barat et repris ensuite par les supérieures américaines francophones, y assure des bases de conversation et une éducation aux bonnes manières capables de distinguer sous tous les climats les demoiselles de la meilleure bourgeoisie du tout venant de l'immigration.

Chantal Paisant

Bibliographie de référence

- SALVAING Bernard, Les missionnaires à la rencontre de l'Afrique au XIX^e siècle, L'Harmattan, 1994.
- GUILLAUME Pierre, Le monde colonial au XIX^e-XX^e siècle, A. Colin, 1994.
- DUFOURCQ Elisabeth, Les aventurières de Dieu, J.-Cl. Lattès, 1993 (voir notamment chapitre VIII).
- Femmes en missions, actes de la XI^e session du CREDIC (Centre de Recherches et d'Échanges sur la Diffusion et l'Inculturation du Christianisme), 1990.
- LANGLOIS Claude, Le catholicisme au féminin, Cerf, 1984.
- Les réveils missionnaires en France, du Moyen-Age à nos jours, colloque de Lyon, 1980, organisé par la Société d'Histoire ecclésiastique de la France, Beauchesne, 1984.
- Correspondance d'A.-M. Javouhey, Paris 1911-1917 (rééd. Cerf, 1994).
- GOYAU Georges, La femme dans les missions, Flammarion, 1933.
- ABBE BONNARD, Histoire de Madame Duchesne, Paris, 1882.

Merci par avance de bien vouloir nous faire connaître auprès de vos collègues et de leur signaler notre nouvelle adresse.

SIHFLES

E.N.S. de Fontenay/Saint-Cloud

Grille d'Honneur - Le Parc

92211 SAINT-CLOUD Cedex (France)

★ À lire dans *Le Français dans le Monde*, n° 279, février-mars 1996, André Reboullet : Le français, langue étrangère en France (Enseignement, Institutions, Ressources documentaires). Perspectives historiques.



S.I.H.E.L.E.S.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Le Centre de Documentation de la SIHFLES fait partie intégrante de la documentation du CREDIF. Véritablement structuré depuis 1991, il a été conçu prioritairement comme lieu d'accueil et de travail pour étudiants et jeunes chercheurs. Dans cet objectif, sont mis à disposition :

• **des ouvrages récents sur l'histoire de l'enseignement des langues, tels :**

NOORDEGRAAF, Jan, VONK, Frank, Eds.- *Five hundred years of foreign language teaching in the Netherlands, 1450-1950.*-

Amsterdam: Stichting Neerlandistiek VU, 1993.- (Coll. Cahiers voor Taalkunde, 10).-

CARAVOLAS, Jean-Antoine.- *La didactique des langues. Précis d'histoire I : 1450-1700.*- Tübingen: Gunter Narr/Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 1994.-

BINGEN, Nicole.- *Le Maître italien (1510-1660).*- Bibliographie des ouvrages d'enseignement de la langue italienne destinés au public de langue française, suivie d'un Répertoire des ouvrages bilingues imprimés dans les pays de langue française.- Bruxelles: Emile Van Balberghe, 1987. (Coll. Documenta et Oposcula (6)

GERMAIN, Claude.- *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire.*- Clé International, Paris, 1993. Etc.

• **des thèses soutenues dans le domaine :**

UNIVERSITÉ PARIS VIII. Département des Sciences du Langage.- Institution du Français Langue Étrangères. Contribution à l'étude des relations entre linguistique et didactique des langues de 1945 à 1975. Par Daniel Coste.- Saint-Cloud: CREDIF.- 1987.- [Thèse doctorat d'État. Université Paris VIII. Sciences du Langage., 1987].

UNIVERSITÉ DE LA SORBONNE NOUVELLE. Paris III.- Histoire de l'enseignement et de la diffusion du français à Malte. Par Noël Caruana-Dingli.- Paris: Université de la Sorbonne Nouvelle, 1993.- [Thèse. Doctorat. Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III. 1993].

UNIVERSITÉ DE LA SORBONNE NOUVELLE. Paris III. UFR Didactique du Français Langue Étrangère. Formation doctorale de didactologie des langues et des cultures (ERADLEC).- Histoire de l'enseignement du FLÉ en Colombie dans l'enseignement secondaire (de l'indépendance à nos jours). Par Diana Rodriguez.- Paris: Université de la Sorbonne Nouvelle, 1993-1994.- [Thèse. Doctorat. Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III. 1993-1994.].

Etc.



- ▷ • **des articles extraits de périodiques anciens** comme : La Revue de l'Enseignement des Langues Vivantes, La Revue Universitaire, Le Journal des Savans, etc.
- **des tirés à part d'articles récents** transmis par les membres de la SIHFLES.
- **quelques ouvrages anciens traitant de l'enseignement des langues :**
 - CONDILLAC, Etienne Bonnot de, abbé de.- Cours d'étude pour l'instruction des jeunes gens. 9 vol.- Paris : chez Calixte-Volland, an 8.-
 - PLUCHE, Noël Antoine, abbé de.- La mécanique des langues, et l'art de les enseigner.- Paris: chez la Veuve Estienne & Fils, 1761.- Saint-Cloud : photocopie.-
 - THUROT, Charles.- De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle d'après les témoignages des grammairiens.- Genève : Slatkine Reprints, 1966.- Reprod. en fac.- sim. de l'éd. de Paris, 1881-1883, 3 vol. en 2.-
 - Etc.

Les acquisitions sont financées par la Bibliothèque du CREDIF, le service de documentation-SIHFLES n'ayant pas de budget propre. Une politique d'achat de « reprints » et de manuels anciens serait souhaitable dans la perspective d'un développement plus charpenté de ce fonds documentaire.

Rosine ADDA et Catherine ROBINE

APPEL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

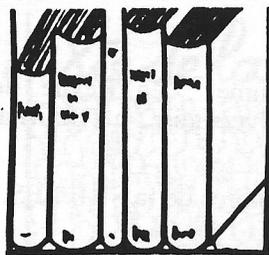
Ce fonds, comme on peut le constater aisément, demande à être enrichi, si l'on veut à terme pouvoir disposer d'un ensemble documentaire suffisamment vaste pour intéresser les chercheurs. Au-delà donc d'une politique d'achat financée par la Bibliothèque du CREDIF, il faut envisager une politique de dons en provenance des membres et amis de la SIHFLES qui peut porter :

- sur des ouvrages anciens traitant de l'enseignement des langues ou sur de vieux manuels, des grammaires, des dictionnaires ;
- sur des thèses soutenues ou transmises par des membres de la SIHFLES ;
- des tirés à part d'articles transmis par des membres de la SIHFLES.

Il n'est pas interdit d'envisager de la part de la SIHFLES la mise en place d'une politique d'achat sur ses fonds propres, mais celle-ci sera toujours d'ampleur très modeste. Aussi les dons sont-ils les bienvenus et peuvent-ils être adressés à la Bibliothèque du CREDIF au nom de la SIHFLES. Par avance, merci à tous les futurs bienfaiteurs.

● Adresse du Centre de Documentation

Ecole Normale Supérieure de Fontenay-Saint-Cloud. Centre de Recherche et d'Étude pour la Diffusion du Français. CREDIF. Parc de Saint-Cloud. Grille d'Honneur. 92211 Saint-Cloud Cedex. Tél. : 47 71 91 11. Poste 323.



LECTURES

ÉVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES : 5000 ANS D'HISTOIRE

À l'évidence, il y avait une lacune à combler sur le sujet. Certes, deux ouvrages parus en 1986 ont développé la question mais de façon incomplète. Claude Germain, professeur au Département de linguistique de l'Université du Québec à Montréal, s'est attaché à décrire dans cet ouvrage les grandes périodes de l'histoire de la didactique des langues (point de départ : 3300 ans avant notre ère) en prenant soin de replacer, à chaque fois, les principales méthodes ou approches dans leur contexte social et dans le contexte historique de l'évolution de la didactique. Mis à part les cinq premiers chapitres où les sujets imposent une construction différente, le livre de Claude Germain se présente ainsi : conception de la langue, conception de l'apprentissage, conception de l'enseignement, conception de la relation pédagogique, conclusion. Des documents et une bibliographie complètent chaque chapitre. En tout, près de 350 pages pour présenter 5000 ans de l'évolution des langues.

Pour rendre compte, succinctement, de cet ouvrage et en suggérer toute la richesse, voici différents exemples extraits des vingt chapitres (les titres des cinq grandes parties apparaissent en caractères **gras**).

À Sumer, il y a 5000 ans : le premier enseignement d'une langue vivante. Claude Germain nous montre ici comment les Akkadiens adoptent la langue parlée dans le pays conquis (sans doute en reconnaissance de la valeur de leur civilisation). Pour cela, les scribes établissent des listes d'idéogrammes par sujets et sur une colonne ; ils ajoutent par la suite une deuxième colonne parallèle indiquant la prononciation en langue sumérienne, puis... une troisième en langue akkadienne. Premiers signes attestant l'enseignement d'une langue seconde.

Que peut-on dire, ensuite, des deux grandes civilisations que sont l'Égypte pharaonique et la Grèce (**L'Égypte et la Grèce : l'enseignement des langues mortes**). Dans la mesure où une langue archaïque peut être considérée comme une langue quasi étrangère, il est permis de parler d'enseignement de langues secondes ou étrangères. Le cas des Égyptiens est apparenté à celui des Akkadiens. Dès l'Ancien Empire (3000 à 2100 environ), le titre de « chefs-interprètes » est donné à certains hauts fonctionnaires. Sous le Nouvel Empire (de 1600 à 1080 environ), les Égyptiens maîtrisaient des langues étrangères comme l'attestent les tablettes multilingues conservées aux archives. À l'école, les élèves apprennent à l'aide de maximes anciennes (le *Ma'at* ou doctrine présentée sous la forme de sentences) rédigées dans une forme archaïque de langage, les caractères hiéroglyphes, eux-mêmes dérivés des hiéroglyphes. ▷

▷ La troisième partie s'attache à décrire **l'enseignement des langues vivantes de l'Antiquité romaine à la Renaissance**. Avant l'époque de l'Empire, les conquérants romains, tout comme les Akkadiens et les Egyptiens, se mettent à l'apprentissage de la langue parlée par leurs sujets conquis, à savoir le grec. Ainsi, au 2^e siècle avant notre ère, est institué à Rome un système d'éducation bilingue. Tout Romain cultivé doit savoir le grec. Cicéron (106-43) traduit en latin des orateurs grecs et rédige en grec une partie de sa correspondance. À l'école romaine, la traduction apparaît, autant sous la forme du thème que de la version, de phrases complètes ou de textes entiers. Le vocabulaire est présenté sous la forme de listes bilingues en deux colonnes (grec et latin). Suit une très longue période dominée par la langue latine parlée dans tout le monde occidental, aidée en cela par l'expansion du christianisme dont la langue est aussi le latin. Mais au fil des siècles, les choses vont changer... Et Claude Germain nous explique, avec de très nombreux exemples, comment la situation se modifie avec le morcellement progressif de l'empire romain, les grandes invasions germaniques, la naissance de plusieurs langues romanes sans oublier la coexistence d'un latin classique et d'un latin populaire. De cette époque, un grand nom à retenir : le grammairien Donat (4^e siècle) qui fixe les règles du latin littéraire.

Ensuite, l'auteur consacre une soixantaine de pages pour la période **du 16^e au 19^e siècle : du latin, langue morte, aux langues vivantes**. Il présente les conceptions de quatre grands éducateurs...

- Ascham (1515-1568), grand représentant de l'éducation classique dans l'Angleterre des Tudor. De son ouvrage posthume, on retiendra ses vues pédagogiques où il recommande deux techniques : la double traduction pour les élèves débutants et l'imitation pour les plus avancés.
- Montaigne (1533-1592) prône l'apprentissage des langues au moyen d'un contact direct avec des locuteurs natifs de manière à s'initier à la mentalité, aux coutumes et à la culture du pays.
- Locke (1632-1704). Citons-le : « Quand l'enfant sait parler sa langue maternelle, il est temps de lui apprendre quelque autre langue en la parlant avec les enfants sans faire intervenir les règles grammaticales. »
- Comenius (1592-1670), nom latin du Tchèque Komensky, est considéré comme le fondateur de la didactique des langues. Une fois la langue maternelle maîtrisée, on apprendra les langues des pays voisins. Principe : cet apprentissage¹ doit se faire plus par l'usage que par les règles... mais celles-ci ne doivent pas être négligées ni dans l'enseignement des langues « savantes », ni dans celui des langues vulgaires.

.... et développe trois méthodes : ▷

¹ Lire *Gutenberg de la didactographie ou Comenius et l'Enseignement des langues*. Jean Caravolas Guérin, Montréal, 1984.



- la *grammaire-traduction*. Il s'agit d'un enseignement explicite et déductif (les règles de grammaire sont enseignées avec les cas d'application et les exercices de traduction).
- la *méthodes des séries* découverte par François Gouin (L'Art d'enseigner et d'étudier les langues, Paris 1880) mise au point après avoir observé avec curiosité son petit neveu qui venait de visiter un moulin ; au retour, ce dernier était empressé de raconter plusieurs fois (avec des variantes, d'où le nom de séries) ce qu'il avait vu en mêlant les langages, objectif et subjectif.
- la *méthode directe* ou l'art d'apprendre à utiliser la langue pour communiquer. Priorité est accordée à l'oral pour répondre aux questions et en poser. Viennent ensuite les habiletés à lire et à écrire (l'écrit est de fait considéré comme une langue orale « scripturée »).

Claude Germain consacre la cinquième partie au **20^e siècle : l'ère scientifique**. Un chapitre entier porte sur des méthodes ou approches classées selon trois grandes orientations³ ou courants.

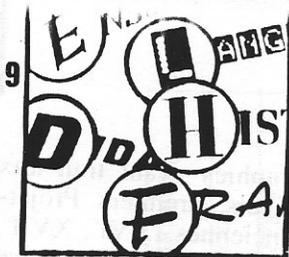
- le courant *intégré* regroupe les approches ou méthodes qui accordent autant d'importance à la nature de la langue qu'à la conception de l'apprentissage (méthode audio-orale et méthode SGAV) ou à au moins deux principes de base (les approches intégrées de Nemni (1976- et Stern-LeBlanc -1980-).
- le courant *linguistique* regroupe les approches ou méthodes qui sont fondées avant tout sur une conception articulée de la langue (plutôt que de l'apprentissage). Par exemple, la méthode situationnelle et l'approche communicative.
- le courant d'*orientation psychologique* qui regroupe les approches ou méthodes qui reposent sur une conception ou théorie psychologique de l'apprentissage. Certaines méthodes s'intéressent particulièrement aux conditions d'apprentissage, comme la méthode communautaire de Curran et la méthode par le silence de Gattegno. D'autres sont centrées à la fois sur les processus et les conditions d'apprentissage : l'approche naturelle de Krasten-Terrell, la méthode par le mouvement de Asher, la méthode suggestopédique de Lozanov et l'approche axée sur la compréhension. Toutes ces méthodes sont largement détaillées sur 160 pages.

In fine, quatre annexes consacrées à l'immersion française au Canada, aux classes d'accueil au Québec, à une grille d'analyse des méthodes ou approches et à un extrait de The Orbis Pictus de Comenius (qui a été le premier à recourir aux images).

J.V.

² Lire *Méthodes et pratiques des manuels de langues*, Henri Besse, Crédif, Didier, Paris, 1985.

³ Lire *D'hier à aujourd'hui. La Didactique générale des langues étrangères. Du structuralisme au fonctionnalisme*, Robert Galisson, Clé International, Paris, 1980.



LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DES INSTITUTIONS ÉDUCATIVES

(Fonds Rey-Herme)

La Bibliothèque Historique de l'Institut Supérieur de Pédagogie est née et s'est développée à partir d'une intention très déterminée : l'étude du lien existant, aux différentes périodes de son évolution historique, entre l'institution scolaire «française» et la réalité tant idéologique que sociologique où elle s'est développée.

Cette perspective une fois précisée, la constitution de la Bibliothèque Historique en découle logiquement.

- Première exigence : pour chaque époque, réunir le maximum de données sur la conception du monde qui la caractérise, singulièrement en ce qui concerne la place donnée à l'enfant, garçon ou fille ; son rôle présent et futur ; la finalité de l'éducation à lui donner, telle que la concluent les théoriciens d'alors. Durant plus de dix siècles, ce que l'on considérait comme appartenant à la Révélation chrétienne permit de répondre à ces divers points avec une conviction de vérité quasi absolue, comme le fit plus tard la Philosophie des Lumières, en attendant les doctrines socialistes du XIX^e siècle et les hypothèses scientifiques du XX^e.

- Second élément : rechercher pour chaque étape les réalités institutionnelles à travers lesquelles se sont traduits les courants idéologiques, qu'elles soient nées directement de ces données ou aient été reprises du passé. Pour chacune d'elles, il est intéressant de mettre en lumière ses liens organiques avec le contexte sociologique environnant, liens qui peuvent aller d'une cohérence à peu près parfaite jusqu'à une inadaptation quasi totale. Mais ces structures éducatives, véritables écoles d'application, ne sont évidemment pas apparues ex nihilo : dans leur naissance comme dans leur évolution ultérieure, elles ont été en dépendance d'institutions plus larges - Église catholique d'abord, État monarchique, Convention, Empire, etc. - qui les marquèrent chacune de façon plus ou moins profonde et durable jusqu'à aboutir au conflit ouvert du début du XX^e siècle, à l'orée duquel cette Bibliothèque a jusqu'ici été limitée.

Cela étant, il est bien évident que la valeur de cet outil documentaire réside avant tout dans la vérité des éléments qui la composent.

C'est pourquoi l'on s'est attaché d'abord à y faire figurer le maximum de **sources** indiscutables : Décrets conciliaires, Actes de l'Assemblée du Clergé, Ordonnances royales, Procès-verbaux de la Convention, Annales de

▷ l'Université Impériale, etc. - Monographies ou biographies ayant trait aux Ordres et Congrégations enseignants, Règlements divers, premiers Projets d'éducation laïque, etc. Y figurent aussi des éditions anciennes (XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles) de **livres scolaires** destinés aux enfants. Dans la perspective où se situe la Bibliothèque, de tels ouvrages sont évidemment intéressants par leur contenu et la manière dont celui-ci est présenté, mais aussi par les notes manuscrites que comportent parfois leurs pages de garde, ou les «premium» qui accompagnent plusieurs d'entre eux.

Un essai d'analyse rapide sur ordinateur, et aussi quelques catalogues thématiques peuvent, le cas échéant, faciliter au chercheur la consultation de cette bibliothèque, encore à ses débuts. Sans doute le «créneau» où elle se situe n'est-il pas exactement celui où se place la SIHFLES, mais dans la mesure où l'un et l'autre intéressent les historiens de l'Éducation, en signaler ici l'existence n'a pas semblé inutile.

P.-A. Rey-Herme



INSTITUT
CATHOLIQUE
DE PARIS

Pour toutes informations,

s'adresser à l'Institut Supérieur de Pédagogie
3, rue de l'Abbaye
75006 PARIS

Tél. : 43 54 54 82 (sur rendez-vous)

COTISATION 1996

Dans la lettre n° 29 (mars 1996), vous avez dû trouver le bulletin d'adhésion 96 (orange).

▷▷ Avez-vous pensé à nous le renvoyer accompagné de son paiement ?

Merci de nous aider à faire vivre la SIHFLES !

LES DIX DERNIERS COLLOQUES DE LA SIHFLES

LIEUX - DATES	CO-ORGANISATEURS	THEMES	BIBLIOGRAPHIE
1. Paris - juillet 1989	American Association of Teachers of French	Panorama de l'histoire du français langue étrangère	<i>Lettres SIHFLES</i> , 4, 2
2. Aix-la-Chapelle - 25-27 sept. 1989	XXIe Romanistentag Romaneserverband	Contributions à l'histoire de l'enseignement du français	<i>Lettres SIHFLES</i> , 4, 3 <i>Documents</i> , 6, sept. 90
3. Parme - 14-16 juin 1990	Universites de l'Emilie BAL, Rome	Pour une histoire de l'enseignement du français en Italie	<i>Documents</i> , 7, pp. 25-27, juillet 1991 <i>Lettres SIHFLES</i> , 7, 4, 5 <i>Documents</i> , 8, sept. 91
4. Genève - 26-28 sept. 1991	Ecole de langue et de civilisation françaises (Université de Genève)	Universités européennes, sciences du langage et enseignement des langues. Mouvements d'innovation de 1880 à 1914	<i>Lettre SIHFLES</i> , 11, p. 11 <i>Documents</i> , 10, déc. 92 <i>ELA</i> , 90, avril-juin 93 <i>Cahier F. de Saussure</i> , n° 46 <i>Bulletin CILA</i> , n° 56, oct. 92
5. Saint-Cloud, 24-26 sept. 1992	CREDIF/ENS	Qu'est-ce qu'apprendre une langue ? (1765-1825)	
6. Bologne - 22 janvier 1993	Université de Bologne	Pour une histoire de l'enseignement des langues étrangères : manuels et matériaux d'archives.	<i>Documents</i> , 12, déc. 93 <i>Lettre SIHFLES</i> , 17, mars 93
7. Potsdam - 28-30 sept. 1993	Deutscher Romanistenverband	L'enseignement des langues étrangères avant la période de la Réforme	<i>Lettre SIHFLES</i> , 19, oct. 93 <i>Documents</i> , 14
8. Strasbourg - 23 juillet 1994	BELC/CIEP CREDIF/ENS St-Cloud	Histoire de l'apprentissage des langues dans les régions frontalières	<i>Lettre SIHFLES</i> , 23, p. 12
9. Edimbourg - 22-24 sept. 1994	Université d'Edimbourg	Profils d'enseignants, d'étudiants et d'institutions d'enseignement des langues vivantes de 1850 à 1950	<i>Lettre SIHFLES</i> , 23, p. 11 <i>Documents</i> , 15
10. Tarragone - 28-30 sept. 1995	Université de Tarragone	1648-1815 : L'universalité du français et sa présence dans la péninsule ibérique.	<i>Lettres SIHFLES</i> , 26 et 28

SIHFLES

● BUT

La *Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Etrangère ou Seconde* (SIHFLES) "a pour but de promouvoir l'histoire de l'enseignement et de la diffusion du français langue étrangère ou langue seconde hors de France et en France et, d'une manière générale, de la didactique des langues, en réunissant les chercheurs, en faisant connaître les résultats de leurs travaux, en suscitant de nouvelles recherches, en favorisant l'ouverture d'études dans les formations universitaires et la création d'un Centre de documentation et d'archives spécialisé" (statuts, article 2).

● ACTIVITÉS

La SIHFLES

- organise ou participe à l'organisation d'un ou plusieurs **colloques** chaque année. Ces colloques peuvent faire l'objet d'**actes** imprimés.
- publie deux **périodiques** :
Documents (2 fois par an)
La Lettre de la SIHFLES (4 fois par an)
- anime un **CENTRE DE DOCUMENTATION SIHFLES** à la Bibliothèque du CREDIF - ENS de Fontenay/Saint-Cloud.

● ADHÉSION

COTISATION ANNUELLE

- **Membre actif** : 200F (cotisation annuelle + abonnement à *Documents* et à *La Lettre de la SIHFLES*)
 - **Membre bienfaiteur** : 1000F (droit d'entrée forfaitaire) + 500F (cotisation de membre bienfaiteur)
- Règlement à libeller à l'**ordre de la SIHFLES** et à adresser à **SIHFLES** - Grille d'Honneur, Parc de Saint-Cloud - 92211 SAINT-CLOUD Cedex - France

Pour les personnes physiques ou morales **résidant et/ou disposant** d'un compte en France :

- * par chèque bancaire ou postal
- * par virement postal (CCP 5407 66V Paris).

Pour les personnes physiques ou morales **ne disposant pas** d'un compte en France :

- * par virement international sur le compte postal : 30041 00001 05 407 66V02068.

Ne jamais nous faire parvenir de chèques autres qu'en *francs français* (les frais de change et d'encaissement étant très élevés).

Attention ! Ne pas envoyer de mandat international.

Les personnes morales (bibliothèques universitaires ou autres par exemple) qui souhaitent simplement recevoir les deux périodiques de la SIHFLES peuvent souscrire un abonnement annuel au prix de 200F.